

à lui qui Joseph Marie Reynier, Et Marie Claire Montre  
 tout un mariage de tout quoi j'ai dressé le Procès  
 Verbal que j'ai signé avec les Témoins Et les Parties.

Fait au Temple Decadere du Canton de la garde  
 le jour mois et an que dessus.

Cureff. *Barthol*  
*Joseph Reynier*  
*Antoine J. Gaudin*  
*Charles Gaudin*

Je soussigné de la République Française mes et indivisible  
 Et de la Canton de la garde, par devant moi Charles Gaudin  
 Officier Public, Chef Lieu du Canton de la garde  
 Charles par l'article 13 de la loi du 13 Fructidor  
 Des fonctions d'Officier Public, j'ai dressé le Procès Verbal  
 d'un mariage des Citoyens de ce Canton, les Compagnons  
 Contendants, Mariage de Charles Theodore Louvain  
 de la Commune de Louvain, âgé de trente sept  
 ans, et de Marie Rosalie aînée épouse de Louis  
 République, fille majeure et légitime de Joseph Lieutenant  
 de Louvain, veuve et de Claire Imbert, veuve de Marie  
 Rosalie aînée d'une part; Et Magdeleine Suzanne Sabatier  
 âgée de vingt deux ans et de deux mois, native de la Commune  
 de Louvain, et résidant au Canton de la garde, fille majeure  
 et légitime de feu Jean Baptiste et de son veuve Marchand de  
 l'autre, et de Magdeleine Felicité Blondeau Dautre part, les  
 futurs Conjoints Citoyens accompagnés des Citoyens Claude  
 Jean Martin Citoyen et de Jean Maximilien Lieutenant

Theodore Louvain  
 et de son  
 Magdeleine  
 Suzanne  
 Sabatier



De la République Française par devant moi  
 Louis les Compagnons, Honoré Marie Couret agriculteur résidant à la garde  
 de la garde, par l'article 13 de la loi du 13 Fructidor  
 Des fonctions d'Officier Public, j'ai dressé le Procès Verbal  
 d'un mariage des Citoyens de ce Canton, les Compagnons  
 Contendants, Mariage de Charles Theodore Louvain  
 de la Commune de Louvain, âgé de trente sept  
 ans, et de Marie Rosalie aînée épouse de Louis  
 République, fille majeure et légitime de Joseph Lieutenant  
 de Louvain, veuve et de Claire Imbert, veuve de Marie  
 Rosalie aînée d'une part; Et Magdeleine Suzanne Sabatier  
 âgée de vingt deux ans et de deux mois, native de la Commune  
 de Louvain, et résidant au Canton de la garde, fille majeure  
 et légitime de feu Jean Baptiste et de son veuve Marchand de  
 l'autre, et de Magdeleine Felicité Blondeau Dautre part, les  
 futurs Conjoints Citoyens accompagnés des Citoyens Claude  
 Jean Martin Citoyen et de Jean Maximilien Lieutenant

le jour mois et an que dessus.  
 C. Gaudin  
 Magdeleine Sabatier  
 E. Gaudin  
 Blondeau veuve Sabatier  
 Jean Charles Gaudin  
 Claude